

Le petit Lagardien

le journal de votre village

À LA UNE...

JUIN 2021

Un nouveau site Internet pour la Mairie de La Garde-Adhémar

L'équipe de communication, composée d'élus, fait vivre depuis un an le site internet de la Mairie. Actualités, photos, bonnes pratiques, autant d'informations régulièrement mises à jour.

Mais, renforcée de Lagardiens bénévoles, passionnés et aguerris à ces techniques, elle a créé le nouveau site de la Mairie que vous pourrez découvrir à partir du 15 juin.

Ce site est accessible et consultable sur tablette ou smartphone. Beaucoup plus dynamique, il offre un large panorama sur *une Mairie à votre service* grâce à un accès direct aux services publics en ligne ; comment *bien vivre à La Garde-Adhémar*, avec, à votre disposition, les informations sur les services pour l'enfance, l'éducation, la santé et l'action sociale, mais aussi la découverte de nos richesses naturelles, patrimoniales et historiques, sans oublier *le répertoire interactif des bonnes adresses* qui permet une visibilité et une géolocalisation des acteurs économiques et associations de notre commune.

A votre disposition 24h/24.

Profitez d'une photothèque classée par thèmes et promenez-vous dans le village et dans la nature si présente. Bénéficiez des actualités de la commune, de la revue de presse, des supports d'information, des procès-verbaux des Conseils municipaux, de l'Agenda communal, etc.

Enfin, que vous soyez un particulier, un professionnel ou une association, trouvez les réponses à vos questions grâce à un lien intuitif et fonctionnel sur <http://www.la-garde-adhemar.com>



Pour recevoir La Newsletter, Le Petit Lagardien, La Lettre du Maire, inscrivez-vous sur la page d'accueil du site grâce à votre adresse mail.



Rendez-vous aux urnes les 20 et 27 juin !

Deux tours d'élections pour élire les conseillers régionaux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et ceux du Conseil départemental de la Drôme.

Ces deux scrutins simultanés, dans le contexte de la pandémie COVID 19, obligent une organisation nécessitant l'encadrement d'une trentaine de personnes.

Appel aux bonnes volontés pour rejoindre l'organisation de ces doubles élections.

Vous pouvez être assesseur et présent dans la journée et/ou scrutateur pour le dépouillement avec une présence en fin de journée, voire en soirée.

Il faut être inscrit sur les listes électorales dans le département de la Drôme et, soit être vacciné complètement, soit être muni d'un test PCR négatif de moins de 48h. Les bénévoles seront prioritaires pour la vaccination, il suffit de prendre contact avec la Mairie qui fera les démarches.

Contact : 04 75 04 41 09

ou mairie.gardeadhemar@wanadoo.fr

Pour voter par procuration, il suffit de se rendre à la gendarmerie ou au commissariat le plus proche.

Le formulaire de demande de procuration peut être rempli en ligne (maprocuration.gouv.fr) mais l'électeur qui fait cette demande doit de toute façon se présenter personnellement à la gendarmerie ou au commissariat pour faire enregistrer sa demande de procuration.

Vos élus et le personnel de la Mairie se mobilisent pour vous accueillir dans les meilleures conditions et dans le nécessaire respect des conditions sanitaires.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h en Mairie, 25 rue Pauline de Simiane.

Les rédactrices du journal vous souhaitent une bonne lecture et recueillent vos avis sur communication.gardeadhemar@orange.fr



Ordures ménagères, conteneurs, tri : où en sommes-nous ?

L'état de saleté des zones de collecte des déchets est un problème récurrent et constaté sur l'ensemble du territoire national.

Depuis plusieurs mois, nous tenons les Lagardiens au courant de l'évolution de l'enlèvement des ordures ménagères et autres déchets. La Communauté de Communes Drôme-Sud-Provence a retenu les sites de La Garde-Adhémar et de Bouchet comme communes tests. Ces opérations sont menées par la commission revalorisation des déchets, présidée par Hélène MOULY, vice-présidente de la CCDSPP, maire de Les Granges-Gontardes, accompagnée de Jennifer THOMAS, directrice du service.

- **La première étape a supprimé les bacs roulants au quartier des "Bonnes filles", dans la Plaine**, les remplaçant par un ramassage porte à porte. Cette expérimentation très concluante a vu les dépôts sauvages quasiment cesser.
- **La deuxième étape vise la suppression des bacs semi-enterrés du Rond-point Sud.** Le principe a été exposé aux riverains et un courrier, adapté aux 10 sous-secteurs a été distribué au début du mois de mai, précisant la nouvelle organisation et indiquant que toute demande de précisions peut être adressée à l'adresse mail du service de la CCDSPP : infotri@ccdsp.fr.

Faute de pouvoir organiser une réunion publique en cette période de pandémie, des permanences ont été assurées en Mairie de La Garde-Adhémar par le service de la CCDSPP, le lundi 17 mai et le mercredi 19 mai.

Le bilan de l'enlèvement des conteneurs du Rond-point Sud et de l'aménagement du ramassage des ordures ménagères sera dressé dans les mois qui suivent afin d'apporter les mesures de correction qui s'imposeraient le cas échéant. Les élu.e.s, correspondants de quartiers, seront à l'écoute des Lagardiens et prendront en compte leurs remarques.

Des opérations de « caractérisation » sont effectuées en complément par la CCDSPP dans les 14 communes de l'intercommunalité.

Il s'agit de prélever des échantillons de sacs d'ordures ménagères dans les bacs et de mesurer la qualité du tri effectué par les habitants.

Cette tournée met en évidence, dans les sept communes déjà visitées, un pourcentage de tri très mauvais : 77 à 90% de déchets non triés se trouvent dans les sacs gris destinés aux ordures ménagères. Le surcoût du tri effectué par les entreprises qui traitent les déchets pour la Communauté de communes est considérable : le prix du traitement d'un sac de 25 kg mal trié revient à 6,35 euros. Avec un tri correct, ce coût serait de 0,76 euros.



LPL

Bien trier fait directement baisser la TOEM que nous payons tous !

Il faudra bien rapidement prendre conscience de la conséquence du mauvais tri de nos déchets afin de ne pas être trop surpris lorsque nous verrons le chiffre de notre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TOEM), et que nous le jugerons trop élevé.



Pour mieux respirer, ne brûlez pas vos déchets verts !

Il est interdit de les brûler à l'air libre ou de les brûler avec un incinérateur de jardin sous peine d'une amende.

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 13 000 km avec une voiture à essence neuve.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps, mais aussi, de les déposer en déchetterie.

Pour toute question concernant les déchets, contactez la CCDSPP au 04 75 96 06 12 ou infotri@ccdsp.fr



Des ateliers d'embellissement et de jardinage

Avis aux intéressés ! Recherchons bénévoles animés par l'envie de jardiner et ouverts à participation citoyenne pour rejoindre des ateliers d'embellissement du village et des espaces verts, une à deux fois par mois.

Dès que la Covid 19 le permettra, la convivialité s'invitera à ces rencontres avec un pique-nique partagé après l'atelier.

Contact : Maria Herbert - 06 15 13 63 40

Le challenge « Ça commence par nous »

Ça commence par nous est une initiative citoyenne.

Elle propose 10 défis mensuels ludiques pour réduire ensemble notre impact sur l'environnement, à suivre sur la page Facebook de la Mairie, de la CCDSPP, de [ça commence par nous... la Drôme-Ardèche](https://www.cacomenceparnous.org), et sur [cacomenceparnous.org](https://www.cacomenceparnous.org)

Quelques défis incontournables au mois de juin :

- Je fais ma compote avec des fruits bio et de saison
- J'évite les achats compulsifs pendant les soldes et je privilégie les achats de seconde main (Vinted, Emmaüs, dépôt-vente...)
- Je coupe l'eau quand je me brosse les dents.
- Je découvre la cueillette de plantes sauvages grâce à « Le chemin de la nature »

www.chemindelanature.com

ÇA COMMENCE PAR NOUS



Rendez-vous aux Jardins des Herbes samedi 5 et dimanche 6 juin

Dans le cadre de la manifestation nationale « Rendez-vous aux Jardins » sur le thème de la transmission, et en raison de la crise sanitaire, le Jardin des Herbes, labellisé Jardin Remarquable par le Ministère de la Culture, vous accueille et vous propose de déposer ou afficher un texte, une recette sur les plantes à caractères médicinales et aromatiques. Une visite éphémère qui mettra non seulement en valeur la passion des amateurs de plantes, mais informera aussi sur Olivier de Serres, agronome ardéchois du XVI^{ème} siècle, père fondateur de l'agriculture.



Les tomates de Marie

À la Ferme des Borias, Marie Siccard cultive 490 variétés de tomates.

Petite-fille d'agriculteurs, elle a toujours été passionnée par ce domaine et a suivi une formation horticole avant de travailler comme fleuriste ou en jardinerie. Pour la première fois cette année, la Ferme des Borias propose à la vente des plants de tomates et des plantes aromatiques, avec un large éventail de toutes sortes de tomates anciennes. Ce sont des variétés fixées qui peuvent se multiplier par semence, de la plus courante, comme une délicieuse cœur-de-bœuf, à la plus originale, telle une Copper River.

Dans l'avenir, Marie souhaite fonder un conservatoire de la tomate ainsi qu'un potager botanique à visiter. N'hésitez pas à aller découvrir sur Facebook la page [ferme des Borias](#) pour en savoir plus sur son activité.



Le Conseil Municipal des Jeunes

Être un citoyen actif

Protéger la nature

Animer, innover et travailler en équipe

Faire participer les enfants

Améliorer la vie de leur village...

... autant d'objectifs cités par cette dynamique équipe âgée de 9 à 17 ans.

Ils ont déjà créé trois espaces de réflexion et d'actions. Ils fourmillent d'idées et de propositions pour les jeunes Lagardiens. Le développement durable et l'éco responsabilité seront un fil conducteur :



- **Une Commission Sport-Loisirs-Culture** avec, à l'étude, une piste de V.T.T. – des courses d'orientation – un parc de jeux revisité – une bourse aux jouets – des ateliers de théâtre.
- **Une Commission Développement Durable** pour relever des challenges : "Nettoyons la nature !", une action sera menée dans le cadre du grand ramassage national – L'extinction des lumières la nuit dans notre commune – La plantation d'un arbre à chaque naissance – La création d'un potager partagé.
- **Une Commission Communication** pour réaliser des interviews et des mini-reportages et exprimer leurs idées dans Le Petit Lagardien, la page Facebook.

Les pompiers de La Garde-Adhémar appellent au volontariat

Le Petit Lagardien est allé à la rencontre des Sapeurs-Pompiers de La Garde-Adhémar, reçu par Yvan Vaschalde, chef de centre volontaire, et Jérémie Gata, adjoint-chef de centre bénévole, et a visité cette caserne très dynamique à l'atmosphère familiale.

Actuellement, l'effectif est de 17 Sapeurs-Pompiers dont 5 femmes, sa moyenne d'âge est de 34 ans. Cette équipe sérieuse, motivée et engagée dans l'action civique, réalise une centaine d'interventions par an. 51 % concerne des secours à la personne, 17 % l'incendie, 17 % les interventions diverses, et 7 % le dispositif de protection.



Le Centre de secours est équipé de 3 véhicules, un véhicule de secours aux victimes, un camion feux de forêt, un véhicule hors chemin. Le Sapeur-pompier est un citoyen volontaire et engagé dans le secours à la personne. **Il défend des valeurs de discrétion, altruisme, solidarité et se rend disponible aux autres.**

La caserne de La Garde-Adhémar recherche des pompiers et pompières.

Pour devenir pompier, il faut : avoir entre 16 et 55 ans – habiter à moins de 8 minutes de la caserne – être disponible pour porter secours – vouloir s'investir au service des autres – posséder un bon esprit d'équipe – adhérer aux valeurs des sapeurs-pompiers.

Le pompier est bénévole, son engagement peut le solliciter sur son temps de travail et une convention avec l'employeur est prévue à cet effet.

Tout sapeur-pompier bénéficie d'une formation initiale de cinq semaines, pouvant être réalisée sur une à trois années, autour du secourisme, de l'incendie et des opérations diverses. Une formation continue et de perfectionnement est suivie tout au long de l'engagement dans le Centre. Elle est dispensée par le S.D.I.S.S. (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

LPL

Informations et candidatures

par mail à chefs.cislagardeadhemar@sdis26.fr

ou contacter l'Adjudant Jérémie Gata au 06 58 82 47 20



VIE MUNICIPALE



Fake news à La Garde-Adhémar STOP à la DÉSINFORMATION !

Il n'y a pas de fumée sans feu...

Alors, d'où vient ce feu qui enflamme les réseaux sociaux et échauffe les esprits ces derniers temps, sur un hypothétique projet photovoltaïque que la Mairie développerait aux Pessades, sur l'emprise de l'ancienne décharge ?

Depuis le début de l'année, la Mairie est très sollicitée par des installateurs de panneaux photovoltaïques. A l'heure du développement durable, il est normal de prêter attention à ce type d'énergie ainsi qu'aux éventuelles recettes qui pourraient en découler pour l'intérêt de tous les Lagardiens.

Le feu : un des prestataires a fait du lobbying, avec un dossier « sur mesure » comme peuvent en « monter » les grosses sociétés. Ce dossier fut si largement diffusé que certains en concluent, à tort, qu'il s'agit d'un « projet-mairie ». Tous les Lagardiens qui se sont manifestés à ce sujet, exprimant leur légitime inquiétude, ont été reçus ou entendus par le Maire et les Adjointes.

La fumée : le mal est fait. La rumeur propage une information totalement erronée et la désinformation fait son chemin...

Agir sans concertation n'est pas la méthode de l'équipe municipale qui travaille en confiance et transparence. Tout projet public passe par différentes phases. D'abord, les élus se renseignent, étudient les dossiers et échangent sur d'autres expériences. Vient alors le temps de la concertation et du dialogue avec les Lagardiennes et les Lagardiens, puis celui des procédures de marchés publics, des mises en concurrence, des appels d'offres, etc.

Concernant un projet photovoltaïque, une révision du PLU (plan local d'urbanisme), accompagnée d'une enquête publique, est obligatoire pour envisager ce type d'implantation en zone classée N (naturelle).

Que les Lagardiens soient rassurés, nous sommes bien loin d'un projet monté en catimini, et encore moins d'une implantation sur le point d'être réalisée.

LPL

Le BUS du vendredi



Ligne 42, Service marché ROUSSAS-PIERRELATTE

Tous les vendredis matin, un mini-bus passe à La Garde-Adhémar en direction de Pierrelatte. Le retour se fait à 11h, départ à l'hôtel de ville de Pierrelatte. Le tarif pour l'aller-retour est de 4 euros.

Pour tout renseignement, contact :
Madame Bernard 04 75 04 41 29

SERVICE MARCHÉ ROUSSAS-PIERRELATTE		
	4287	4274
ROUSSAS (PLACE DE LA VOGUE)	08:35	11:35
VALAURIE (INTERSECTION)	08:38	11:32
LES ESCHARAVELLES	08:42	11:28
LES GRANGES GONTARDES (CENTRE)	08:45	11:25
LES GRANGES GONTARDES (LOGIS DE BERRE)	08:48	11:22
LA GARDE-ADHÉMAR (LES COUDOULETS)	08:51	11:19
LA GARDE-ADHÉMAR (PORTE NORD)	08:52	11:18
LA GARDE-ADHÉMAR (LOTISSEMENT)	08:55	11:15
LA GARDE-ADHÉMAR (D572 / D572 A)	08:58	11:12
LA GARDE-ADHÉMAR (D572 / D158)	09:02	11:08
PIERRELATTE (HÔTEL DE VILLE)	09:10	11:00

L'équipe du petit Lagardien

le journal de votre village

Elle est à votre écoute pour diffuser des informations lagardiennes concernant la vie de notre village, la culture, l'animation, etc.

Contacts

Antoinette Rolland, Sabine Cossin,
Véronique Besson-Lloret

04 75 04 41 09

communication.gardeadhemar@orange.com

Éditeur

Mairie de La Garde-Adhémar
25 rue Pauline de Simiane
26700 La Garde-Adhémar

Directeur de publication

François Laplanche-Servigne, maire

Conception/Rédaction

Sabine Cossin, maire adjointe
Antoinette Rolland, Véronique Besson-Lloret,
conseillères municipales

Maquette/Mise en page

Trio bravo / Jean-Pierre Jaillon

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique



TRAVAUX

La S.I.L.

La Signalétique Informatrice Locale (S.I.L.) a pour rôle premier d'informer, guider et orienter les usagers de la route vers les différents services et activités de proximité utiles à leurs déplacements. La S.I.L. est une opération initiée par le Département de la Drôme. Elle a été finalisée lors du mandat précédent et se met en place aujourd'hui en collaboration avec les Services Techniques selon le plan d'implantation pré-défini à l'époque.

Le chemin des Sibarots renforcé

Après des difficultés liées aux venues d'eaux souterraines, une nouvelle étude béton armé liée au sol argileux non porteur a été faite. La période sèche a permis d'intervenir et de réaliser le gros œuvre en une semaine en mettant les moyens adéquats. Prochainement seront réalisés le remblai drainant et le parement de pierre.

Les parkings des résidents

Un projet de réfection des parkings au Rond-point de l'Olivier, pour les résidents, optimisera le nombre de places de stationnement sur les deux parkings concernés et offrira un gain de 12 places. Une barrière en bois levante sera posée aux deux accès. De plus, une signalisation plus lisible garantira ces stationnements aux résidents. La réalisation de ces travaux se fera dans le courant du mois de Juin.



le chemin des Sibarots



Fête de la MUSIQUE

Faites de la musique
au village
le lundi 21 juin !

Très bonne nouvelle...
l'association **CULTURE** et **FESTIVITÉS**
organise la **Fête de la musique**.
Alors, TOUS à vos instruments !

Elle sollicite les musiciens amateurs, les jeunes talents qui souhaiteraient partager leur musique à venir dans le Centre ancien au Village, de 18h30 à 22h

Les lieux :

Place Georges Perriod - Place Saint-Michel -
Jardin des Herbes - Entrée rue de La Loge.

Contact Culture et Festivités :

06 70 34 50 02



LE PIMM'S
Déclaration d'impôts
sur le revenu 2020

Le PIMMS mobile offre un accueil spécifique pour accompagner les administrés dans leur déclaration d'impôts sur le revenu 2020 à La Garde-Adhémar : le 10 juin 2021 de 14h à 16h, en Mairie, 25 rue Pauline de Simiane.

Rendez-vous à prendre :

PIMMS : 04 69 14 30 30

portes-de-provence@pimms.org

Mairie La Garde-Adhémar : 04 75 04 41 09

INTERNATIONAL
JAZZ LADIES
FESTIVAL

08
21 AOÛT
2021



Parfum de Jazz, un festival bien connu à La Garde-Adhémar !

Le festival sera cette année encore plus beau, plus vif et rythmé, plus en phase avec la vitalité de la scène des jazz d'aujourd'hui. Pour la 3^{ème} année consécutive, les Ladies du jazz sont à l'honneur en Drôme provençale et elles seront sur toutes les scènes des Baronnies au Tricastin.

Deux concerts à La Garde-Adhémar dans le cadre de Jazz au Village

Un programme qui offre aux petites communes du Tricastin des concerts de qualité au cœur même des plus jolis villages de la Drôme provençale. Ces concerts gratuits programmés en fin d'après-midi, suscitent les échanges, les rencontres festives et conviviales entre les musiciens et les villageois. Les artistes programmés sont des professionnels et garantissent la qualité musicale des concerts.

Concerts : Mardi 17 août, 18h30 - Place Georges Perriod

Mercredi 18 août, 18h30 - Val des Nymphes

Programme complet du festival : parfumdejazz.com



ÉDUCATION

Inscription scolaire
2021/2022

Les dossiers sont disponibles
auprès des directrices d'écoles
ou en mairie de 9h à 12h.

Merci de prendre contact rapidement pour avoir une meilleure visibilité sur l'organisation de la rentrée scolaire.

Pour l'école élémentaire,
le suspens est total !

La CCDSP a organisé un concours
de création de mascotte pour le tri.

L'école de La Garde-Adhémar a envoyé son projet le 30 avril et attend avec impatience les résultats.

Croisons les doigts !



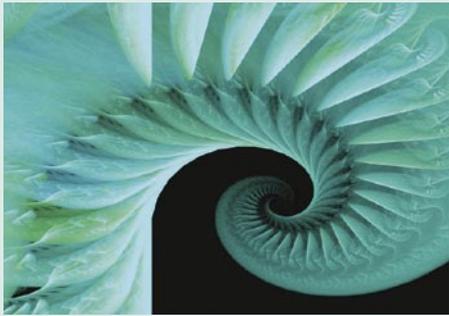
Un boulanger à l'école :
le four'n' ambul

Dans le cadre du Label Éco-école, une boulangerie itinérante et pédagogique est intervenue à l'école élémentaire pour un atelier de fabrication du pain, mais aussi pour une information complète sur l'alimentation et l'agriculture biologique.



Pour découvrir la méthode Feldenkrais

En prévision de l'ouverture de cours hebdomadaire en septembre prochain, l'association Tourbillon d'Arts propose 2 séances de découverte, les samedis 19 et 26 juin à 10h30 à la Salle Henri Girard.



Cette méthode s'adresse à tous, quel que soit son âge et sa condition physique. Elle se base sur l'exploration de mouvements inhabituels pratiqués en douceur. Elle permet de prendre conscience de ses habitudes corporelles et de redécouvrir le plaisir de bouger avec aisance, aussi bien dans les gestes quotidiens que professionnels, artistiques et sportifs.

Participation : 10 euros par séance.

Contact : Association Tourbillon d'Arts
tél. 06 83 35 19 25
mail : tourbillondarts@gmail.com

INFOS COVID 19

Sur le site www.mesconseilscovid.sante.gouv.fr, le ministère des Solidarités et de la Santé offre des informations fiables, claires et à jour pour savoir agir au quotidien en fonction de l'évolution de l'épidémie et des règles sanitaires.

Afin de toujours mieux vous informer et vous accompagner, vous retrouverez ce lien www.mesconseilscovid.sante.gouv.fr sur les supports d'information de la Mairie : le site Internet, la Page Facebook, ainsi que des affiches dans les établissements scolaires et les différentes salles de la commune.

Lutter contre la covid 19...

Et se faire vacciner à Saint-Paul-Trois-Châteaux au Centre de vaccination du Tricastin...

Sur rendez-vous uniquement
Inscription sur www.doctolib.fr
ou au 04 75 96 68 69

VIE ÉCONOMIQUE

Changement de propriétaire à L'Absinthe



Tout commence par une aventure de copains d'enfance amoureux de la Drôme provençale et passionnés de restauration et de cuisine !

Jérôme Tantot, originaire de Saint-Restitut, créateur du restaurant Les Buissons, fondateur du restaurant La Peau de Vache à Val d'Isère, et Pierre Chardigny, originaire de Bourgogne, restaurateur-hôtelier, se connaissent depuis trente ans. C'est pour eux un retour aux sources, notamment pour Jérôme qui a commencé sa carrière au Tisonnier aux côtés de Jean-Claude et Nadine Rochetin. « *L'Absinthe est une véritable institution à La Garde-Adhémar, nous souhaitons qu'elle retrouve ses lettres de noblesse, avec un look rétro et Art nouveau, accompagné d'une playlist de musiques françaises des années 1940 à 1960...* » confie Pierre Chardigny au Petit Lagardien, curieux comme tout bon journal !

LPL

Ouverture prévue pour le mois de Juin.
Réservation au 04 75 04 44 38

Atelier Corneille vêtement liturgique et costume de théâtre

Raphaëlle de Feydeau est originaire du Grand-Ouest. A la fin de ses études, elle a choisi de s'installer dans la Drôme provençale et plus particulièrement au cœur du village de La Garde-Adhémar.

Costumière et tailleur d'habit de profession, elle est l'une des cinq chasubliers en France. Elle travaille le tissu, mais aussi la beauté ! Spécialisée dans les vêtements et l'art liturgique, elle crée ses réalisations à partir de la soie, du taffetas de soie, de la moire et du velours de soie.

A découvrir absolument !

260, rue du Marquis de la Baume
tél : 06 26 62 46 52



Près de chez vous...

Ils sont là, les commerces de bouche à votre service. Ils font partie de la vie économique de notre commune. Ouverts, disponibles, ils vendent des produits frais et issus des circuits courts. N'hésitez pas à vous y rendre ou à passer commande.

BISCUIT ET PATISSERIE

Angèle ARNOUX
70, impasse des Genévriers
tél. 06 51 58 51 43

DOMAINE BONETTO FABROL

Quartier les Hauts de Jaffagnards
tél. 04 75 52 14 38

LA FERME TORMO

55, chemin de la Jacotte
tél. 06 86 92 10 66

EPICERIE LA MARJOLAINE

Le Village
122, Place Georges Perriod
tél. 04 75 96 45 20

LA FERME DES ECHARAVELLES

Quartier Les Combes de Luc
1190, chemin des Echaravelles
tél. 06 18 89 00 23

LE REUNIONNAIS

65, chemin de la Grand Grange
tél. 06 43 48 10 08

PAIN AU FEU DE BOIS

La Combe de Luc
1190, chemin des Echaravelles
tél. 06 18 89 00 23

LA FROMAGERIE GERFAND-PINNA

395, chemin de Fonteron
tél. 06 07 94 66 67